

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : Préparez votre arrivée à l'UQAR

Les étudiantes et étudiants dont la présence est nécessaire et qui détiennent un permis d'études valide ou une lettre d'introduction du permis d'études peuvent venir à l'UQAR, mais doivent être en mesure de respecter l'ensemble des règles imposées par la santé publique du Canada (ex : quarantaine obligatoire).

Pour toutes les mises à jour sur l'exemption des restrictions de voyage pour les étudiantes et étudiants, veuillez d'abord vous référer au lien suivant :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2020/10/mise-a-jour-sur-lexemption-des-restrictions-de-voyage-pour-les-etudiants.html>

D'autres liens utiles du Gouvernement du Canada :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/prestation-services/coronavirus/residence-temporaire/permis-etudes.html#sec2>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/2019-nouveau-coronavirus-fiche-information.html>

1- Que devez-vous prévoir avant votre arrivée?

Grâce à ce document, vous découvrirez comment l'UQAR peut vous aider à établir un plan de quarantaine (voir un exemple concret de gabarit de ce plan en annexe 1 du présent document¹), ainsi que vous fournir des conseils ou de l'aide pour acquérir les nécessités de la vie, comme de la nourriture et des médicaments, pendant ladite quarantaine. La préparation de ce plan de quarantaine est votre responsabilité, notre rôle étant de vous accompagner et de vous soutenir dans les démarches requises.

¹ Ce gabarit est proposé à titre indicatif seulement et ne constitue pas un document officiel garantissant l'entrée au Canada. Les étudiantes et étudiants doivent se référer aux sites internet des gouvernements fédéral et provincial pour valider les renseignements exigés dans le plan de quarantaine.

Notez qu'il est obligatoire de communiquer avec nous préalablement à votre arrivée au Canada, afin que nous puissions planifier correctement votre accueil et vous transmettre des renseignements complémentaires à ce présent guide, notamment en ce qui concerne les options d'hébergement.

Pour ce faire, vous devez entrer en contact avec les Services aux étudiants (SAE) :

Rimouski

- Courriel : elizabeth.claveau@uqar.ca
- Téléphone : 1 800 511-3382, poste 1530
- En cas d'urgence : Ligne d'information téléphonique destinée aux étudiantes et étudiants étrangers 418 724-1660

Lévis

- Courriel : sebastien.dube@uqar.ca
- Téléphone : 1 800 463-4712, poste 3269

IMPORTANT : Vous devrez également remplir et nous transmettre le **formulaire d'engagement** qui se trouve à l'annexe 2 du présent guide :

- Pour les étudiants du campus de Rimouski : elizabeth.claveau@uqar.ca
- Pour les étudiants du campus de Lévis : sebastien.dube@uqar.ca

Test obligatoire de dépistage de la COVID-19

À compter du 7 janvier 2021, de nouvelles exigences en matière de dépistage de la COVID-19 avant le départ sont en place pour tous les voyageurs au Canada. La nouvelle exigence relative au test s'applique à tous les voyageurs aériens (âgés de cinq ans ou plus), y compris aux étudiants internationaux. Veuillez consulter les liens pertinents suivants pour les informations les plus récentes.

- Transports Canada : <https://www.canada.ca/fr/transports-canada/nouvelles/2021/01/nouvelles-exigences-en-matiere-de-depistage-de-la-covid-19-avant-le-depart-entrant-en-vigueur-pour-tous-les-voyageurs-aeriens-qui-arrivent-au-canada.html>
- Agence de la santé publique du Canada : https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs/221?_ga=2.35367911.77214703.1610495621-189010169.1583852955

IMPORTANT : Toute personne qui reçoit un résultat négatif et qui est autorisée à entrer au Canada doit quand même se mettre en quarantaine complète et obligatoire pendant 14 jours.

Isolement obligatoire de 14 jours

« Les Canadiens et toute personne ayant l'intention de se rendre au Canada doivent adhérer aux directives de quarantaine et suivre les directives de santé publique pour aider à contrôler la propagation de la COVID-19. »

« Comme tous les voyageurs, y compris les citoyens canadiens et les résidents permanents, les étudiants étrangers qui entrent au Canada subiront les contrôles sanitaires nécessaires et doivent se mettre en quarantaine pendant 14 jours à leur arrivée au Canada. »

En ce moment, le Canada exige à tous les étudiantes et étudiants et aux membres de leur famille immédiate qui les accompagnent, s'il y a lieu, [un plan de quarantaine de 14 jours obligatoire](#). En effet, le 25 mars 2020, l'Agence de la santé publique du Canada a annoncé l'adoption d'un décret d'urgence en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine qui oblige toute personne entrant au Canada par voie aérienne, maritime ou terrestre, à s'auto-isoler pendant 14 jours, qu'elle présente ou non des symptômes de la COVID-19. Le gouvernement du Canada utilisera les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur la mise en quarantaine pour veiller à sa mise en application.

Les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 après leur arrivée au Canada ne doivent pas utiliser les transports en commun pour se rendre à leur lieu d'isolement. Elles ne peuvent pas non plus s'isoler dans un endroit où elles seront en contact avec des personnes vulnérables, notamment des personnes âgées et des personnes ayant des problèmes de santé. De plus, [le port du couvre-visage ou du masque est maintenant obligatoire](#) dans les transports en commun au Québec (avion, autobus, taxi, train, etc.). Vous devrez en avoir un avec vous pour votre voyage.

La responsabilité de cette quarantaine appartient à la voyageuse et au voyageur qui doit l'avoir organisée préalablement à son départ. Ce plan devra inclure des informations sur le logement que vous aurez choisi, le transport utilisé pour vous y rendre, les coordonnées des personnes qui vous apporteront du soutien, des informations sur votre autonomie financière, et toutes autres informations qui pourraient être réclamées par les autorités frontalières du Canada. Sans un tel plan de quarantaine, il est possible que votre accès au pays soit refusé.

Il est donc important de s'informer sur les divers sites internet gouvernementaux afin de vous assurer de répondre à toutes les exigences en vigueur :

- Agence de la santé publique du Canada :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>

- Gouvernement provincial du Québec :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

- Ministère de la Santé et des Services sociaux :

<https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/#recommandations-aux-voyageurs>

Prévoir un endroit où se loger AVANT l'arrivée

Lors de votre passage aux douanes, vous devrez prouver que vous avez un plan de quarantaine **crédible et réaliste**. Cela implique que vous aurez dû trouver un logement ou autre logis **AVANT** votre arrivée, de même qu'un endroit pour compléter votre quarantaine si votre logement principal n'offre pas les caractéristiques requises.

Vous devrez arriver un minimum de 14 jours avant le début des cours si vous voulez éviter tout retard dans votre cheminement. Vous pouvez réserver à ces endroits pour compléter votre quarantaine :

Pour Rimouski :

- Les résidences de l'UQAR, pour le campus de Rimouski : <https://residencesuqar.com/>
Il est possible de compléter votre quarantaine dans un appartement des résidences de l'UQAR. Dans la mesure où des appartements y sont toujours disponibles, il s'agit de l'alternative que vous devriez privilégier. Un protocole sanitaire strict a été adopté pour assurer la sécurité de toutes les personnes résidentes. Vous pouvez consulter ce protocole ici: [Protocole](#)

Vous pourrez également y demeurer au-delà de la quarantaine, sous réserve de la disponibilité des appartements.

Autres options d'hébergement pour la quarantaine à Rimouski :

- Air BnB : <https://fr.airbnb.ca/>
- Hôtel St-Germain : <https://www.hotelstgermain.com/fr/>
- Hôtel Rimouski : <https://hotelrimouski.com/>
- Hôtel le Navigateur : <https://chotels.ca/nos-hotels/c-hotels-le-navigateur/>

Pour Lévis :

- [Logements étudiants hors campus](#)
- Air BnB : <https://fr.airbnb.ca/>
- [Bonjour Québec - hébergement à Lévis](#)
- D'autres options d'hébergement vous seront fournies sur demande : international_levis@uqar.ca

Il est important que vous vérifiez, avant votre arrivée, **si vous aurez accès à un réseau Internet** afin de pouvoir accéder aux sites web des épiceries (pour la nourriture), des restaurants, avoir accès à une carte pour vous orienter ou chercher des commerces, communiquer avec vos proches, etc.

Modalités pour vous rendre à votre campus

Nous suggérons fortement de ne pas utiliser des systèmes de transport en commun pour vous rendre au campus de Lévis ou de Rimouski. Les services comme Amigo Express (offre de transport par des particuliers) sont également déconseillés. N'oubliez pas que vous devez avoir le moins de contacts possibles et d'arrêts à faire lors de votre parcours. Les transporteurs exigeront le port du masque (ou du couvre-visage), donc il est nécessaire d'en avoir un en votre possession.

Si vous présentez des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19, il ne vous sera pas permis d'utiliser un moyen de transport en commun.

À partir de l'aéroport, que ce soit pour vous rendre au campus de Lévis ou de Rimouski, voici les systèmes de transport qui s'offrent à vous (attention, il est important de vérifier les tarifs préalablement à votre déplacement, car un transport en taxi de Montréal à Rimouski peut coûter jusqu'à 900 \$ CAN) :

Avion (vol régional) :

- De Montréal (MTL-Trudeau YUL) à destination de Lévis via l'aéroport de la Ville de Québec (YQB) :
 - Air Canada : <https://www.aircanada.com/ca/fr/aco/home.html#/>
 - PAL Airlines : <https://www.palairlines.ca/fr/>
- De Montréal (MTL-Trudeau YUL) à destination de Rimouski via l'aéroport de Mont-Joli (YQM) :
 - PAL Airlines : <https://www.palairlines.ca/fr/>

Autobus :

- Orléans Express : <https://www.orleansexpress.com/fr/> (Veuillez noter que ce moyen de transport n'est pas disponible pour l'instant, car la compagnie n'accepte pas les passagers en situation de quarantaine).

Train :

- VIA Rail : <https://www.viarail.ca/fr> (Veuillez noter que le transport par train n'est possible que pour vous rendre de Montréal à Québec. Par conséquent, les étudiants à destination du campus de Rimouski, peuvent utiliser le train seulement pour se rendre à Québec, mais pas jusqu'à Rimouski).

Taxi :

- Rimouski : Taxi 800, 418 723-3344, <https://www.facebook.com/pages/category/Taxi-Service/Les-Taxis-800-de-Rimouski-inc-176378172439771/>
- Lévis : Taxi Lévis 9000, 418 833-9000, <https://www.taxi9000.ca/>
- Québec : Taxi Laurier, 418 651-2727, <https://www.taxilaurier.ca/>
- Montréal : Aéroport Taxi, 514 322-1322, <https://montaxi.ca/>

2 - À votre arrivée : la quarantaine constitue une obligation

À compter du 21 novembre 2020, les voyageurs aériens, dont la destination est le Canada, devront soumettre leurs renseignements électroniquement au moyen d'ArriveCAN avant de monter à bord de leur vol. Cela comprend les renseignements sur les déplacements et les personnes-ressources, le plan de quarantaine, et l'autoévaluation des symptômes de la COVID-19.

Les voyageurs souhaitant entrer au Canada doivent être en mesure de fournir leur reçu ArriveCAN à un agent des services frontaliers, qui vérifiera que les renseignements des voyageurs ont préalablement été numérisés. Avant cette date, ils peuvent s'attendre à ce que leur transporteur aérien leur rappelle la nécessité de soumettre les renseignements liés à la COVID par voie numérique au moyen d'ArriveCAN avant de monter à bord de leur vol à destination du Canada.

À compter du 21 novembre 2020, les voyageurs doivent confirmer dans les 48 heures suivant leur arrivée au Canada qu'ils sont arrivés à leur lieu de quarantaine ou d'isolement et les personnes en quarantaine doivent remplir une autoévaluation quotidienne des symptômes de la COVID-19 pendant leur période de quarantaine. Ils pourront également fournir des renseignements par l'entremise d'ArriveCAN ou en composant le numéro sans frais 1-833-641-0343 pendant leur période de quarantaine ou d'isolement.

Bien que le respect des règles entourant la quarantaine soit votre responsabilité, il sera possible, au besoin, de vous mettre en contact avec une personne de l'UQAR qui aura le mandat de vous soutenir et de vous accompagner tout au long de votre quarantaine.

Les étudiantes et étudiants étrangers et les membres de leur famille immédiate qui les accompagnent doivent s'auto-surveiller et évaluer tout symptôme de la COVID-19 durant la quarantaine.

Si vous éprouvez des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou s'apparentant à la COVID-19, vous pouvez consulter la page [Qui contacter en cas de symptômes du gouvernement du Québec](#) ou composer le 1 877 644-4545.

Alimentation et biens de première nécessité

Plusieurs commerces peuvent livrer de la nourriture ou d'autres biens de consommation dont vous pourriez avoir besoin pendant votre quarantaine. Voici une liste des endroits que vous pourrez contacter, par téléphone ou en ligne, pour la livraison. Toutefois, il peut être **important de préciser à ces personnes que vous êtes en quarantaine obligatoire**. Certains commerçants pourront même vous poser la question avant de faire une livraison.

L'avantage d'avoir une carte de crédit qui fonctionne au Canada : La grande majorité des épiceries, restaurants et pharmacies qui offrent la livraison ne prennent que des paiements par carte bancaire. Nous suggérons fortement d'acheter une carte de crédit rechargeable ou une carte de crédit prépayée du Canada afin de pouvoir procéder à vos achats, ou d'en avoir une de votre institution bancaire avant votre arrivée (par exemple, une Mastercard ou une Visa qui fonctionne au Canada). **Nous vous suggérons de vérifier avec votre institution bancaire avant votre départ.**

Épiceries :

À Rimouski :

- IGA : https://www.iga.net/fr/epicerie_en_ligne
- Métro : (<https://www.metro.ca/epicerie-en-ligne>)

À Lévis et dans la région de la Ville de Québec :

- IGA : https://www.iga.net/fr/epicerie_en_ligne
- Métro : 418 835-6313 : <https://www.metro.ca/epicerie-en-ligne>

Pharmacies :

Si vous avez besoin de médicaments, plusieurs pharmacies offrent le service de livraison.

À Rimouski :

- Pharmaprix : 418 723-2892, <https://www1.pharmaprix.ca/fr/home>
- Uniprix : 418 732-3020, <https://www.uniprix.com/fr/succursales>
- Brunet : 418 722-4555, <https://www.brunet.ca/>
- Accès-Pharma : 418 722-0076, <https://www.accespharma.ca/fr>
- Jean-Coutu : <https://www.jeancoutu.com/localisateur-succursale/>

À Lévis et dans la région de la Ville de Québec :

- Brunet : <https://www.brunet.ca/>
- Familiprix : <https://www.familiprix.com/>
- Jean-Coutu : <https://www.jeancoutu.com/localisateur-succursale/>
- Uniprix : <https://www.uniprix.com/fr/succursales>

Restaurants à proximité pour la livraison :

À Rimouski :

- Lotus : 418 725-0822, <https://www.lelotus.ca/>
- Pizzéria Rimouski : 418 725-2550
- St-Hubert : 418 723-4419, <https://order.st-hubert.com/?orderType=p&source=website&lang=fr>
- Normandin : 418 723-7233, <https://restaurantnormandin.com/commande-en-ligne/#/>
- Dixie Lee : 418 723-6321, <https://dixieleerimouski.com/>

À Lévis :

- Restaurant Méli-Mélo : 418 835-0008, <https://www.melimelesto.com/>
- Restaurant Normandin : 418 835-1177, <https://restaurantnormandin.com/>
- Restaurant Stratos : 418 838-5555, <https://stratos-pizzeria.com/>
- Rôtisseries Fusée : 418 833-1111, <https://www.rotisseriesfusee.com/>
- Rôtisseries Saint-Hubert : 418 835-1234, <https://www.st-hubert.com/fr.html>

Les ressources d'aide accessibles à distance :

- Services aux étudiants de l'UQAR :
 - Campus de Rimouski : guichet-etu-rim@uqar.ca
 - Campus de Lévis : guichet-etu-levis@uqar.ca
- Avec votre Module d'études ou Comité de programme : vous aurez reçu un courriel vous donnant les coordonnées.

Comment faire votre inscription malgré votre isolement obligatoire de 14 jours?

Pour le processus d'inscription, vous devrez avoir fait parvenir votre CAQ et votre permis d'études à l'adresse courriel suivante : autorisations-etudes@uqar.ca

La personne responsable de l'accueil des étudiantes et étudiants étrangers recevra les documents et pourra en informer le module (programme) dans lequel vous êtes inscrite ou inscrit, ainsi que le bureau du Registraire (pour celles et ceux admis sous conditions) afin que le programme d'études puisse vous inscrire.

Surtout, communiquez avec les Services aux étudiants (SAE) de votre campus dès votre arrivée :

Pour Rimouski

- Courriel : elizabeth.claveau@uqar.ca
- Téléphone : 1 800 511-3382, poste 1530
- En cas d'urgence : Ligne d'information téléphonique destinée aux étudiants étrangers 418 724-1660

Pour Lévis

- Courriel : sebastien.dube@uqar.ca
- Téléphone : 1 800 463-4712, poste 3269

3 - Après la quarantaine – il faut suivre les directives en place

L'UQAR et l'ensemble de sa communauté ont mis en place des mesures très strictes afin de s'assurer que ses campus demeurent des lieux sécuritaires. Notre priorité est la sécurité de toutes et de tous.

Vous trouverez toutes les informations et précisions pertinentes sur les mesures mises en place en lien avec la pandémie de COVID-19 au lien suivant : [Informations et précisions sur la COVID-19](#).

L'ensemble des mesures de sécurité et des directives à respecter lors d'activités à l'UQAR se trouve dans la [Directive encadrant les activités dans le contexte engendré par la COVID-19](#).

L'université est en lien constant avec les directions régionales de la santé publique et agit selon leurs instructions dans l'éventualité où une personne de sa communauté contractait la COVID-19.

Annexes :

Annexe 1 : Exemple de plan de quarantaine Page 9

Annexe 2 : Formulaire d'engagement Page 10

Exemple de : **Plan de quarantaine/d'isolement de 14 jours de Mme./M. Xyz**

Transport

Lorsque j'arriverai à (point d'entrée au Canada, par exemple l'aéroport), j'utiliserai le moyen de transport suivant, afin de me rendre jusqu'au lieu où je passerai ma période de quarantaine (ville et lieu précis avec adresse) : *Transport X (exemple par train ou taxi), du point d'entrée au Canada Xyz à Xyz à (ville et lieu précis avec adresse).*

Mesures sanitaires prévues : séparation du chauffeur par une vitre ou du plexiglas, lavage et désinfection des mains, port du masque, etc. *Fournissez la preuve de réservation/paiement du transport (Via Rail par exemple).*

Je ne m'arrêterai nulle part en me rendant vers mon lieu de quarantaine et je porterai un masque ou un couvre-visage durant tout le trajet.

Logement

Le lieu où je passerai les 14 jours de ma quarantaine (au besoin, je pourrai rallonger mon séjour) sans la présence de personnes vulnérables (âgées de 65 ans plus ou ayant des problèmes de santé sous-jacents), est le suivant : *Adresse exacte du lieu.*

Nourriture et soins personnels

Pendant ma période d'isolement, je prévois me nourrir et avoir des produits d'hygiène personnelle par le ou les moyens suivants :

- Achat en ligne au supermarché Xyz et livraison à la porte.
- Livraison des restaurants suivants : ...
- Aide pour livraison de nourriture de la personne suivante : ...

Soins de santé ou d'urgence

En cas de symptôme de COVID-19, je contacterai par téléphone les autorités sanitaires locales à la ligne 1 877 644-4545 ou en consultant la page [Qui contacter en cas de symptômes du gouvernement du Québec](#). Je me rendrai à un centre de dépistage ou à un hôpital de la ville où je ferai ma quarantaine, en respectant les mesures sanitaires (port du masque ou un couvre-visage et informer le personnel dès mon arrivée que j'arrive de l'étranger).

Moyens financiers

Je possède (*une carte de crédit, par exemple*) et des devises canadiennes qui me permettront d'assumer les coûts relatifs au transport, au logement et à la nourriture afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, pendant ma période de quarantaine.

Déclaration

Je m'engage à demeurer dans le logement où je passerai ma quarantaine, sans sortir dans un lieu public ni accueillir de visiteuses ou de visiteurs. Je respecterai les mesures d'hygiène recommandées par la Santé publique du Québec. Si des symptômes de la COVID-19 apparaissent, je téléphonerai immédiatement à l'autorité de Santé publique (1-877-644-4545) et suivrai les directives reçues.

Signature _____

Nom _____

Date de naissance _____

Numéro de passeport _____

Engagement de l'étudiante et de l'étudiant provenant de l'extérieur du Canada

En choisissant de poursuivre mes études sur place à l'UQAR :

1- Je reconnais que l'UQAR n'est pas responsable à l'égard de la préparation et de l'organisation de mon voyage vers le Canada et à l'intérieur de ce pays, y compris des formalités à remplir et du respect de toutes exigences associées à mon entrée au Canada, et ce, nonobstant la confirmation de mon admission ou de mon inscription à l'UQAR. Notamment, l'UQAR ne peut être tenue responsable de toutes conditions émises, mesures adoptées ou décisions prises par les entités suivantes et qui pourraient avoir un impact, influencer, retarder ou compromettre mes études :

- La ou les compagnies aériennes par lesquelles je voyage vers le Canada ou à l'intérieur de ce pays;
- Les autorités des pays où une escale est prévue durant le voyage, le cas échéant;
- L'Agence des services frontaliers du Canada ou toute autre autorité gouvernementale fédérale ou provinciale ayant un pouvoir décisionnel quant aux entrées ou aux séjours de personnes qui voyagent au Canada.

2- Je reconnais que les formalités requises pour l'entrée et le séjour au Canada relèvent des autorités gouvernementales fédérales et provinciales et qu'en conséquence, l'UQAR ne pourra être tenue responsable, pour quelque raison que ce soit, du refus des autorités gouvernementales du Canada d'accéder à toute demande de permis, de délivrer les autorisations nécessaires pour que je puisse entrer, me déplacer ou séjourner au Canada, ou des délais engagés pour ce faire;

3- Je reconnais que l'UQAR ne peut être tenue responsable des délais qui pourraient être engagés dans la poursuite de mes études ou de mon programme découlant de l'impossibilité ou du refus d'entrée au Canada. Je reconnais que l'UQAR n'a aucune obligation de modifier ou d'adapter mon programme d'études pour convertir des cours ou des activités devant se dérouler en présentiel en cours ou en activités à distance;

4- J'atteste avoir pris connaissance du présent document et j'assume les risques associés au fait de voyager et de séjourner au Canada dans le contexte de la pandémie de COVID-19;

5- Je m'engage à préparer, avant mon arrivée au Canada, un plan de mise en quarantaine daté et signé qui respecte les exigences énoncées dans le document **ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : Préparez votre arrivée à l'UQAR**;

6- Je m'engage, une fois ma quarantaine complétée, à respecter en tout temps les directives émises par l'UQAR concernant les mesures à prendre en lien avec la COVID-19.

Signature _____

Nom _____ Date _____

Ce document dûment rempli doit être transmis, préalablement à votre départ vers le Canada, à la personne associée à votre lieu d'enseignement :

- Campus de Rimouski : elizabeth.claveau@uqar.ca
- Campus de Lévis : sebastien.dube@uqar.ca